

## APPEL A CANDIDATURE

### *Exploitation de l'espace-restauration de l'Institut pour la photographie dans le cadre de sa première programmation d'expositions*

#### I. IDENTIFICATION

*Association de préfiguration de l'Institut pour la photographie  
Adresse Bureaux : 31, rue Faidherbe – 59 000 Lille  
Lieu d'exploitation temporaire : 9-II, rue de Thionville – 59000 Lille*

*SIRET : 835 382 664 000 26  
CODE NAF : 9499Z  
Représentée par Monsieur Marin Karmitz, en qualité de Président*

*Dans le cadre de sa préfiguration, l'Institut pour la photographie organise une première programmation d'expositions, d'ateliers et d'événements gratuite du 12 octobre au 15 décembre 2019 sur un site mis temporairement à sa disposition, au 9-II rue de Thionville à Lille.*

*Sept expositions et des ateliers gratuits conçus autour de la thématique de la banalité du quotidien seront proposés sur une surface de 3.000 m<sup>2</sup>. Les espaces d'accueil du public comprennent un espace de restauration légère ouvert pendant les heures d'ouverture, avec une carte originale inspirée de la variété des expositions présentées et des événements programmés.*

*Annexes :*

- Plan du site d'exploitation et de l'espace-restauration*
- Programme des expositions*

#### 2. OBJET

*Le présent appel à candidature a pour objet l'octroi d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public par le biais d'une convention, en vue de l'exploitation des locaux à usage d'espace de restauration de l'Institut pour la photographie, 9-II rue de Thionville – 59 000 Lille.*

##### **Description des locaux :**

- 128 m<sup>2</sup> d'espace de convivialité ;*
- 300 m<sup>2</sup> de cour ;*
- 20 m<sup>2</sup> de bar abrité ;*
- 20 m<sup>2</sup> de cuisine ;*
- 40 à 60 places assises.*

*Les équipements et matériels de la cuisine, de la plonge, de l'office et du bar seront à la charge du prestataire. La cuisine est équipée d'un évier et d'un plan de travail. Le terminal de paiement est également à la charge du prestataire.*

*L'ensemble du mobilier de service, intérieur et extérieur, ainsi que la décoration et l'éclairage décoratif, sont à la charge de l'Institut pour la photographie.*

### 3. DUREE ET DATES

*La convention entrera en vigueur à la date du démarrage de l'exploitation de l'espace restauration pour le catering des équipes. Elle durera jusqu'au 20 décembre 2019.*

Dates :

- *Catering équipe de montage : du 23/09/2019 au 10/10/2019 (dates et nombres de personnes à préciser)*
- *Vernissage : 11/10/2019*
- *Programmation : 11/10/2019 au 15/12/2019*
- *Catering équipe de démontage : du 15/12/2019 au 20/12/2019 (dates et nombres de personnes à préciser)*

### 4. CONDITIONS D'EXPLOITATION DE L'ESPACE-RESTAURATION

*La licence III est obligatoire - les démarches administratives nécessaires devront avoir été faites auprès des services de la Réglementation de la Ville de Lille. Le bénéficiaire fournira l'attestation de l'obtention de la licence III à l'Institut pour la photographie au plus tard 3 semaines avant le démarrage de l'exploitation.*

Conditions :

- *Offrir une carte réduite mais de qualité, avec des producteurs locaux, qui devra être renouvelée chaque semaine,*
- *Prendre en compte la thématique de la programmation de l'Institut pour la photographie, notamment celle des expositions et des événements prévus.*

Heures d'ouverture

- *Du mardi au dimanche (jour de fermeture : lundi) de 10h à 18h ;*
- *Nocturne le jeudi jusqu'à 21h – événements organisés ;*
- *Ouverture le 1<sup>er</sup> novembre ;*
- *Ouverture durant les vacances scolaires ;*
- *Privatisation possible en soirée.*

Offre de restauration générale

- *Déjeuner : petite restauration simple et de qualité ;*
- *Formule salon de thé : gâteaux, boissons chaudes, friandises ;*
- *Formule bar : boissons alcoolisées (type bières, vins), apéritifs, restauration légère;*

Offre de restauration particulière

- *Brunchs « originaux » le dimanche ;*
- *Restauration légère durant les nocturnes le jeudi et les événements en soirée ;*
- *Privatisation possible pour des groupes avec réservation au préalable.*

Privatisation et prise en charge par l'Institut

- *Catering des équipes d'accrochage et de décrochage*
- - 1) *Equipe de montage : du 23/09/2019 au 10/10/2019 (dates et nombres de personnes à préciser)*
  - 2) *Equipe de démontage : du 15/12/2019 au 20/12/2019 (dates et nombres de personnes à préciser)*
- *Vernissage du 11 octobre 2019*
- *Cocktail dînatoire ou déjeuners sur commande : dates fixées en amont ;*
- *Accueil café sur demande pour événements : dates fixées en amont ;*

**Gamme tarifaire souhaitée :**

*Les tarifs proposés pour le public devront être raisonnables :*

- *Entre 7 euros et 15 euros pour les déjeuners ;*
- *Tarifs de groupe pour les événements ou les privatisations ;*
- *Tarifs préférentiels pour les événements privés de l'Institut pour la photographie et pour les offres de restauration destinées aux équipes de l'Institut pour la photographie.*

### 3) MODALITES FINANCIERES

*La mise à disposition de l'espace-restauration situé rue de Thionville, se fera à titre gracieux.*

*L'exploitant fournira au plus tard le 10 janvier 2020 un rapport détaillé du chiffre d'affaires réalisé sur la période du 11 octobre 2019 au 15 décembre 2019 (inclus).*

### 4) MODALITES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### **Profil du candidat**

*Le candidat peut être soit une personne physique, soit une personne morale. Il devra jouir de ses droits civiques et ne pas tomber sous le coup d'une condamnation.*

*Les candidats devront fournir un dossier complet comprenant les pièces suivantes :*

- 1) *Un extrait KBIS ou tout autre document attestant de la forme juridique du candidat ;*
- 2) *Un document attestant que l'entreprise est à jour des cotisations sociales et la mention du chiffre d'affaire de l'année 2018 ;*
- 3) *Une note d'intention avec :*
  - *une carte envisagée et des visuels de plats pour l'exploitation générale*
  - *une proposition de catering pour les équipes de montage et décrochage*
  - *une proposition pour le vernissage*
- 4) *Le nombre de personnes assurant le service et leurs qualifications ;*
- 5) *Tout document que le candidat jugera nécessaire à la bonne appréciation de son dossier.*

#### **Modalités de candidature**

*Candidature à adresser au plus tard le mercredi 31 juillet 2019.*

*Les candidats doivent transmettre leur offre sous pli cacheté avec la mention extérieure :*

*« Candidature pour l'exploitation de l'espace-restauration de l'Institut pour la photographie à Lille ».*

*L'offre sera remise soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal, soit contre récépissé à l'adresse suivante :*

*Association de préfiguration de l'Institut pour la photographie  
31, rue Faidherbe  
59 000 Lille.*

*Des visites préalables du lieu seront organisées sur demande par téléphone ou par mail : 03 20 88 88 63 / [mambrozy@institut-photo.com](mailto:mambrozy@institut-photo.com). Vous pouvez également contacter l'Institut pour toute question éventuelle.*

### 5) CHOIX DE L'EXPLOITANT

*Le choix de l'exploitant sera effectué librement par l'Institut pour la photographie.*

*Dans une première phase, après l'analyse des dossiers de candidature, un nombre limité de candidats sera autorisé à poursuivre la négociation. Dans une seconde phase, le choix sera fait à l'issue des entretiens.*

*Toutefois, les critères principaux de choix sont les suivants : adéquation avec la programmation du lieu, qualité et variété des produits, tarifs proposés, flexibilité et capacité d'adaptation du candidat à l'offre culturelle.*